

# Concours de Bourges

## 2ème Concours International de Composition pour un instrument acoustique et dispositif électronique



MusInfo est heureux d'annoncer la tenue de la deuxième édition du *Concours International de Composition pour un instrument acoustique et dispositif électroacoustique*. Avec cette initiative MusInfo ouvre un nouvel espace destiné à soutenir le travail des compositeurs et artistes sonores contemporains dans le cadre de "live-electronic".

Il s'agit d'écrire une courte étude - entre 2 et 4 minutes maximum. Le dispositif électroacoustique est représenté par le logiciel P-Soft que MusInfo fournit sur son site. Les compositeurs dont les études seront choisies recevront une commande pour l'ensemble *Opus Centrum*, qui collabore avec MusInfo, afin d'écrire une pièce entière qui sera jouée et enregistrée l'année prochaine.

Le dispositif électroacoustique sera fourni aux compositeurs par MusInfo pour la période d'écriture de leur pièce. Cette année les études peuvent être écrites pour les instruments suivants : *violon, saxophone, clarinette*.

### Règles de participation :

1. Le concours est ouvert **du 15 février au 30 avril 2015**.
2. L'appel est ouvert aux **compositeurs de tout âge**.
3. **L'inscription est gratuite**.
4. Le concours est ouvert pour **une courte étude d'une durée de 2 à 4 minutes, écrite pour P-Soft et un instrument acoustique seul** (violon, saxophone ou clarinette). **Aucun autre logiciel ni fichier audio ne peuvent être utilisés**.
5. Le logiciel nécessaire pour la participation au concours est accessible au téléchargement ici : [Logiciel et manuel](#).
6. Les exemples d'écriture pour le dispositif et l'aide se trouvent à la même adresse.
7. Les compositeurs peuvent **envoyer**
  - le **fichier "bank" de leur configuration**
  - la **partition pour l'instrument au format PDF**
  - les **informations sur le participant** (nom et adresse)à l'adresse suivante : [concours-bourges2015@musinfo.fr](mailto:concours-bourges2015@musinfo.fr)
8. Les **fichiers doivent comporter le titre de l'œuvre et le nom de l'auteur**.
9. Les partitions seront rendues **anonymes** pour l'évaluation par le jury international.
10. Si le compositeur souhaite envoyer un enregistrement, il doit le faire par WeTransfer : <https://www.wetransfer.com/>
11. Le jury international nommera les lauréats du concours **le 2 juin 2015 à Bourges** pendant les *Journées Art & Science*.
12. Le jury peut décider de ne pas nommer de lauréat.



### Prix :

1. Les **études des lauréats seront interprétées** pendant les *Journées Art & Science 2015* à Bourges.
2. Les **lauréats recevront chez eux**, pour une durée de 2 à 3 mois, **le dispositif électroacoustique fabriqué par MusInfo** pour composer une nouvelle pièce.
3. **La nouvelle pièce sera créée** pendant les *Journées Art & Science 2016* par l'ensemble *Opus Centrum*.

contact :

[concours-bourges2015@musinfo.fr](mailto:concours-bourges2015@musinfo.fr)

<http://www2.musinfo.fr/index.php/fr/creation/concours/concours-2015>

